



POINT RESSOURCES

au 04 juillet 2025

SUIVI DES INDICATEURS

PLUVIOMETRIE

EAUX SUPERFICIELLES

EAUX SOUTERRAINES

Vigilance sécheresse depuis le 21/05/2025



Arrêté Préfectoral N°2025-DDTM-SE-098 – 26/05/2025

ARRETES PREFECTORAUX réglementant les usages de l'eau en vue de la préservation de la ressource en eau

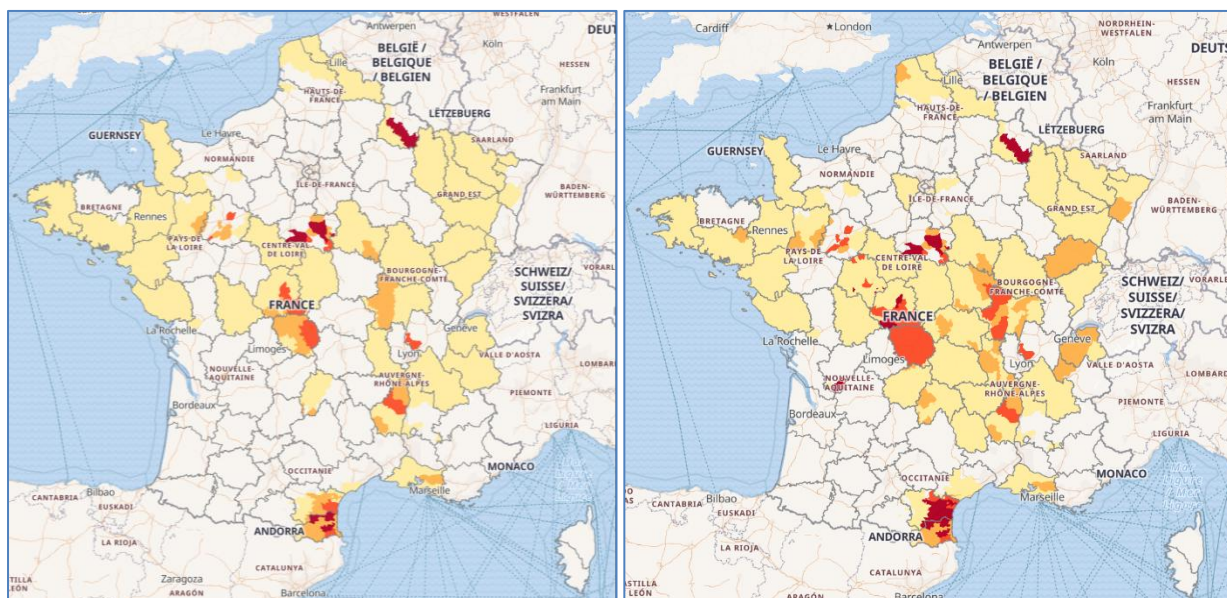


Figure 1 : Situation au 27 juin 2025

Situation au 04 juillet 2025

Départements présentant des restrictions d'eau (source : <https://vigieau.gouv.fr/>)

Le nombre de départements ayant déclenché un arrêté réglementant les usages de l'eau en vue de la préservation de la ressource en eau continue à fortement augmenter avec plusieurs départements concernés par des restrictions supplémentaires par rapport à la situation de la semaine précédente et des niveaux de restriction qui augmentent.

En majorité, c'est toujours le niveau de vigilance qui est activé. Cependant, de plus en plus de bassins versants sont en alerte, alerte renforcée et même déjà en crise pour certains. A ceux de la semaine précédente s'ajoutent désormais l'Indre, l'Indre-et-Loire, la Charente et l'Aude.

La situation se dégrade principalement sur le centre de la France et le Massif central ainsi que dans le sud sur le secteur des Pyrénées Orientales et de l'Aude.

Pluviométrie

Sur les 6 derniers mois, la situation correspond globalement à la normale enregistrée depuis 1950 sur tout le département (Figures 2 et 3), à l'exception du secteur du Mortainais, en amont des bassins versants de la Sée et La Sélune et du sud de Saint-Lô où une sécheresse modérée est enregistrée.

Depuis le mois de février, les cumuls de précipitations restent très largement inférieurs aux cumuls habituels pour la période hormis pour le mois de juin où des précipitations intenses mais de courte durée, de type orageux, ont eu lieu à plusieurs reprises (Figure 3).



Figure 2: Indicateurs de la pluviométrie des 6 derniers mois

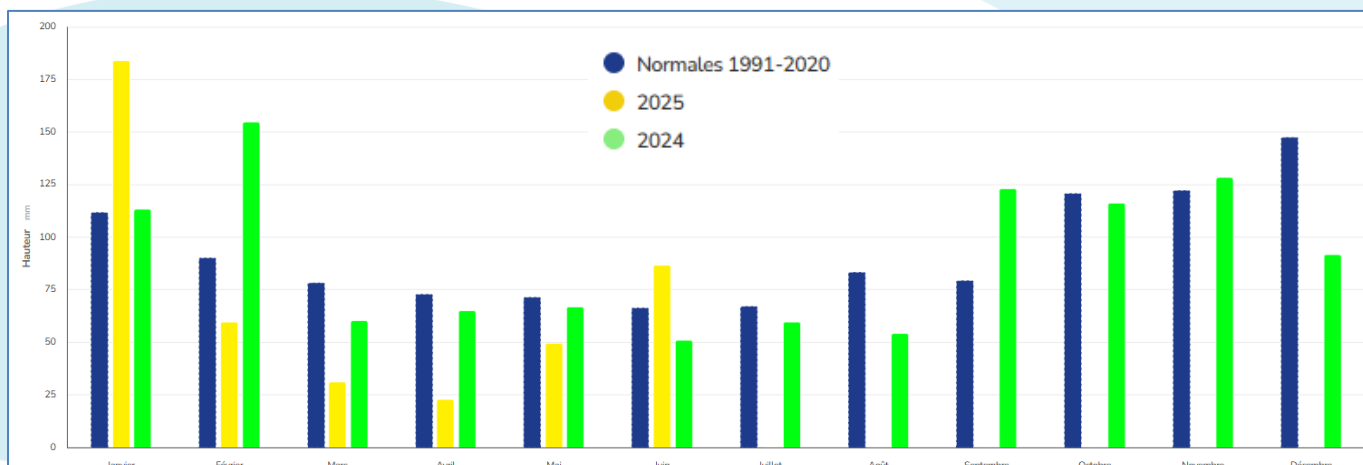


Figure 3 : Diagramme de cumul mensuel des précipitations et normales 1991-2020 (station Météo France de Cerisy-la-Salle)

La situation générale sur les 30 derniers jours correspond à la moyenne saisonnière. En effet, pour l'ensemble des stations de référence, le cumul de pluviométrie correspond à la normale enregistrée depuis 1950 sur tout le département (Figure 4).

Toutefois, il est à noter que la répartition des précipitations est toujours très hétérogène avec des périodes chaudes et sèches ponctuellement interrompues par des épisodes orageux accompagnés de fortes précipitations.

Les prévisions météorologiques des jours à venir ne prévoient pas de pluviométrie significative mais un nouvel épisode de chaleur, à l'approche du week-end du 14 juillet où les consommations sont fortement susceptibles d'augmenter, **la vigilance reste donc de mise.**



Figure 4 : Indicateurs de la pluviométrie des 30 derniers jours

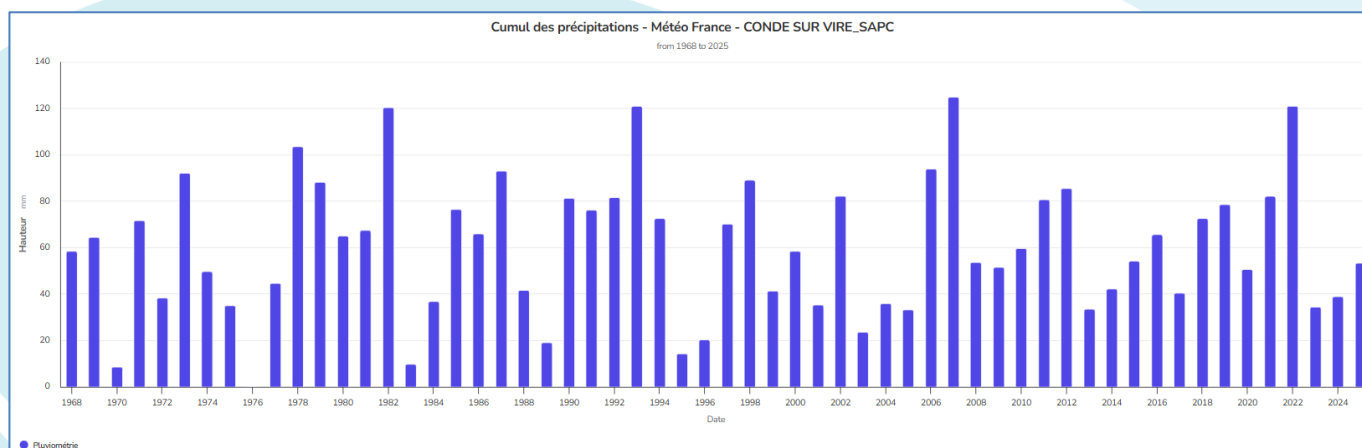


Figure 5 : Diagramme de cumul des précipitations des 30 derniers jours depuis 1968 (station Météo France de Condé sur Vire)

Pour le département de la Manche, la majorité des cours d'eau connaît des débits normaux pour la saison, excepté La Divette, le Trottebec, le Petit Douet, l'Elle et la Sienne qui sont modérément bas à bas (Figure 7).

Les épisodes de précipitations importants du début du mois, de la mi-juin et les plus récents ont permis un sursaut des débits plus ou moins marqué pour les différents cours d'eau, mais ces sursauts apparaissent très éphémères et le débit diminue rapidement après l'atteinte du pic lors des épisodes de chaleurs secs intermédiaires, ne permettant pas une remontée ou un maintien durable du débit des cours d'eau. Le débit de la Vire enregistré au 20 mai ($1,66 \text{ m}^3/\text{s}$), et qui a motivé la Préfecture de la Manche à activer la vigilance sécheresse pour l'ensemble du Département, est aujourd'hui inférieur ($1,34 \text{ m}^3/\text{s}$ enregistré le 03 juillet en augmentation par rapport à la veille qui présentait un débit de $0,86 \text{ m}^3/\text{s}$). Globalement, une baisse marquée des débits des cours d'eau est d'ores et déjà enregistrée. **Avec une situation encore moins favorable qu'en 2022 (années de sécheresse extrême) à la même époque, la situation reste précaire** (Figure 7).

En l'absence de précipitations significatives, durables et homogènes sur le territoire départemental, certains secteurs, pourraient rapidement atteindre des niveaux bas, obligeant l'activation de niveaux de sécheresse supérieurs pour certains bassins versants.

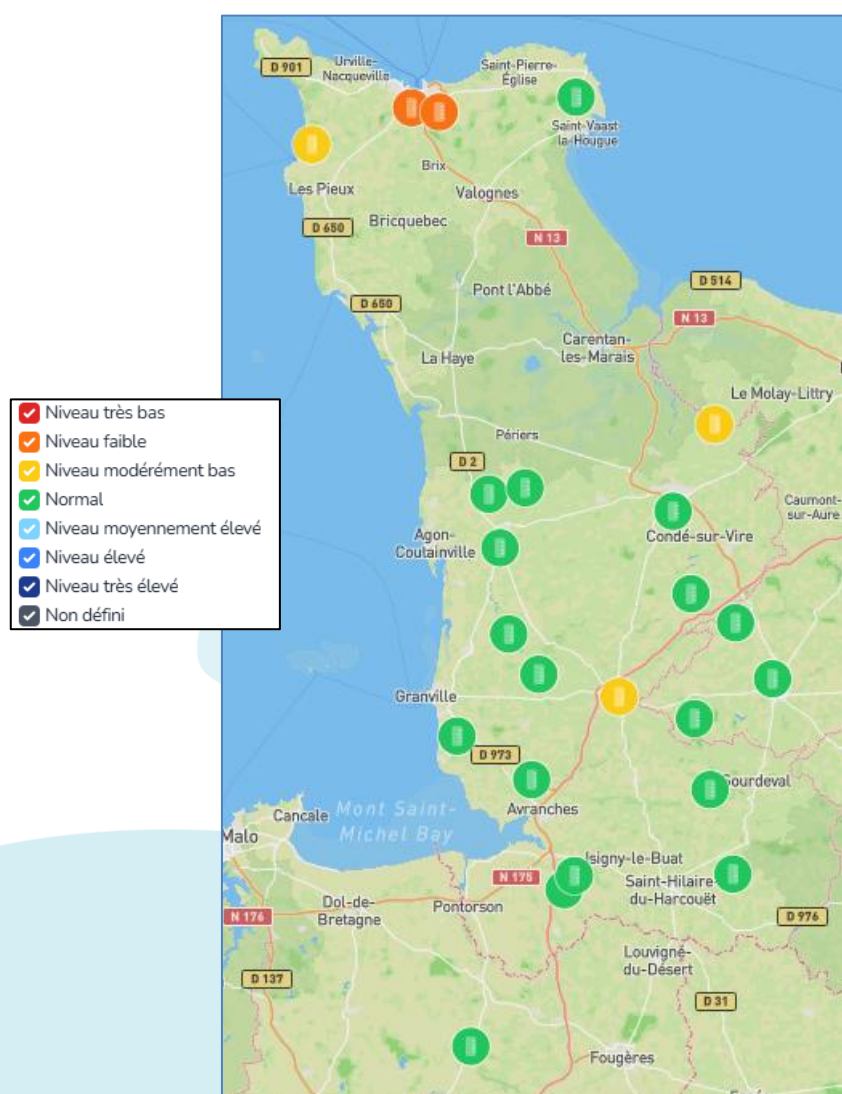


Figure 7 : Indicateur des débits des stations de jaugeage dans la Manche au 04 juillet 2025

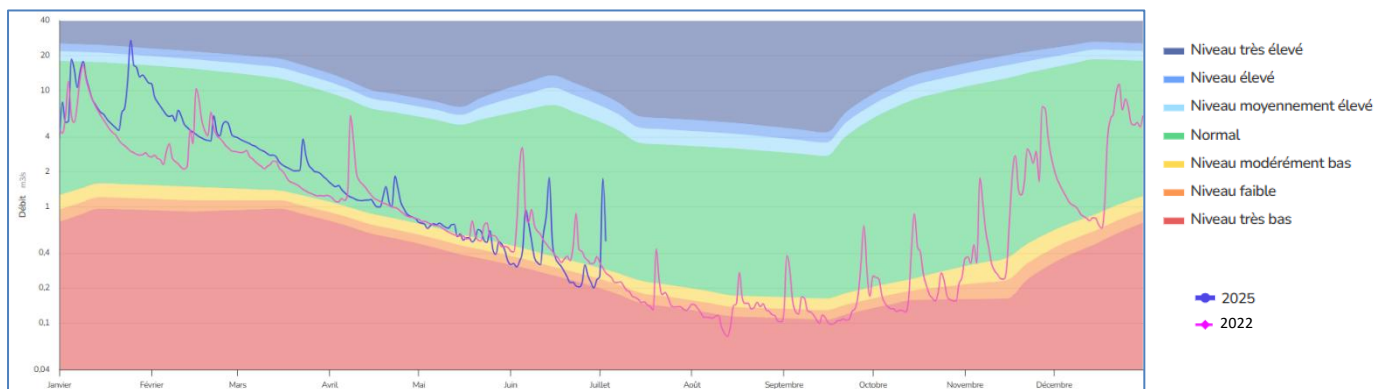


Figure 8 : Indicateur de la station de La Sélune à Notre-Dame-du-Touchet au 04 juillet 2025

Les débits de plusieurs cours d'eau restent inférieurs aux débits enregistrés en 2022 (année de sécheresse sévère) relevés à la même date, notamment l'Elle et le Trottebec qui enregistrent un déficit important par rapport à cette année 2022.

D'autres, grâce aux dernières précipitations se situent au 03 juillet dans une situation plus favorable qu'au 03 juillet 2022 (Tableau 1). Il est cependant à noter que ces débits se situent actuellement dans un pic suite aux dernières précipitations, la situation risque de se dégrader à nouveau dans les jours à venir en l'absence de pluviométrie significative.

Cours d'eau	Lieu de la station de jaugeage	Débits au 03 juillet (m³/s)		Rapport entre le débit du 03 juillet 2025 et celui du 03 juillet 2022 (écart en %)
		2025	2022	
Elle	Saint-Jean-de-Savigny	0,13	0,20	-35%
Le Trottebec	La Glacerie	0,04	0,05	-20%
Taute	Saint sauveur Lendelin	0,05	0,06	-17%
Souilles	Coutances	0,20	0,24	-17%
La Divette	Cherbourg-Octeville	0,31	0,35	-11%
Sienne	Cérences	0,76	0,81	-6%
Sienne	Sainte-Cécile	0,24	0,25	-4%
Sienne	St-Sever du Calvados	0,02	0,02	0%
Ay	Ancteville	0,03	0,03	0%
Petit Douet	Héauville	0,06	0,06	0%
La Braize	Lolif	0,18	0,18	0%
Vire	Saint-Lô	1,34	1,33	+1%
Le Thar	Jullouville	0,26	0,22	+18%
L'Aïrou	Mesnil Rogues	0,27	0,22	+23%
La Saire	Anneville-en-Saire	0,94	0,76	+24%
Sélune	St-Aubin de T.	3,23	2,51	+29%
La Sée	Chérence-le-Roussel	0,39	0,25	+56%
Vire	Tessy-sur-Vire	1,29	0,79	+63%
Vire	Coulonces	0,52	0,30	+73%
Le Beuvron	St-Senier de Beuvron	0,78	0,43	+81%
Sélune	Notre Dame du Touchet	0,51	0,27	+89%
Vire	Malloué	1,15	0,58	+98%

Tableau 1 : Débits des cours d'eau relevés au 04 juillet 2025 et 2022, et écarts relevés.

Ressources souterraines

À l'échelle du territoire national, les niveaux des nappes phréatiques restent très hétérogènes (Figure 9). Sur le centre du Bassin parisien, ainsi que sur le Bassin aquitain, les eaux souterraines restent plutôt à des niveaux normaux à élevés malgré une dégradation de la situation pour ce dernier. Les ressources souterraines situées en Bretagne, au Nord Est des Pays de La Loire, au Nord des Hauts-de-France, dans le Grand Est, le Massif Central et les Pyrénées, demeurent très majoritairement à des niveaux modérément bas à très bas. La situation s'est principalement dégradée dans le Massif Central.

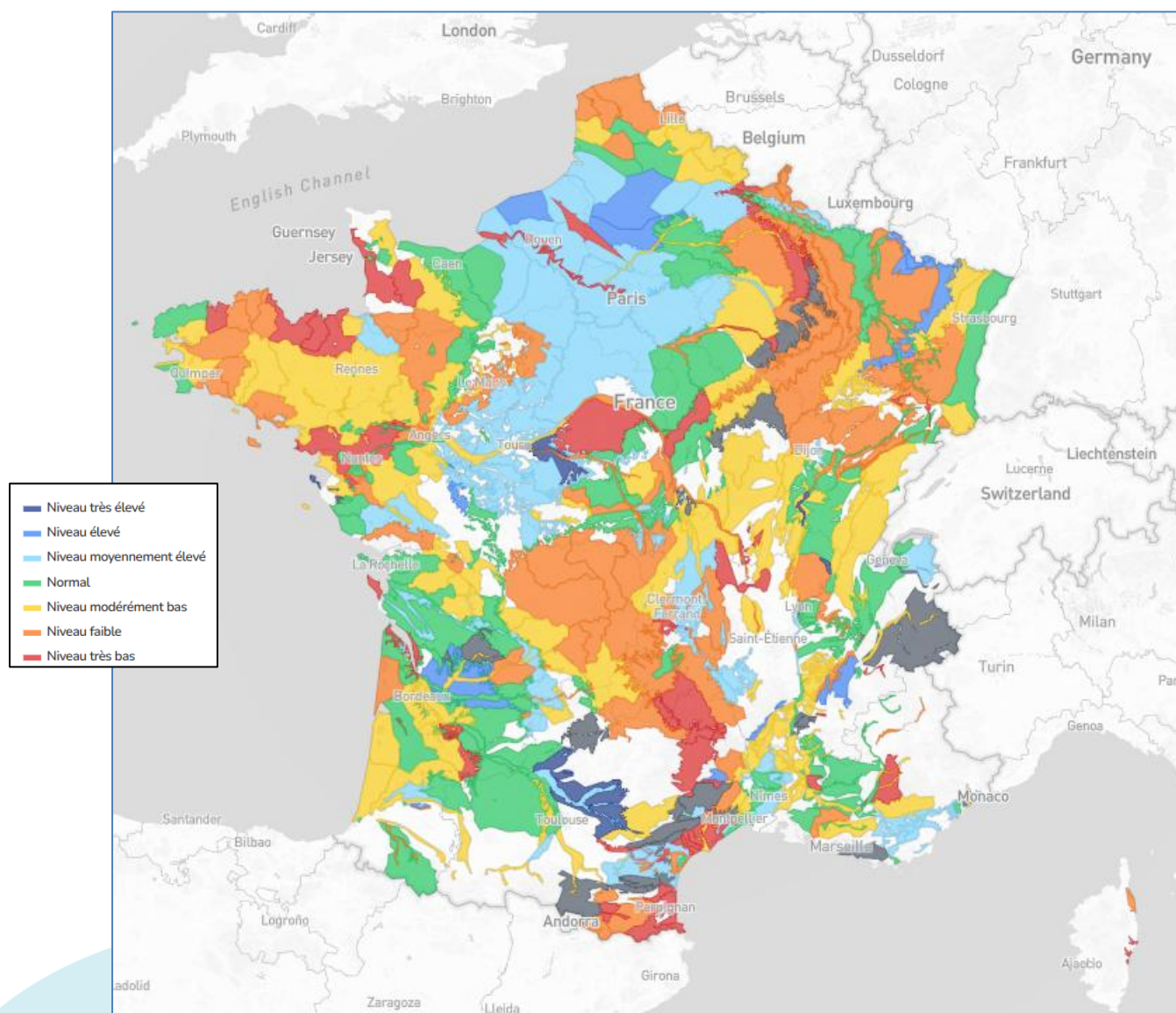


Figure 9: Indicateur IPS des piézomètres en France au 04 juillet 2025 (masses d'eau)

A l'échelle du département de la Manche, les mesures piézométriques mettent en évidence une nette dégradation de la situation par rapport aux moyennes saisonnières avec des niveaux globalement modérément bas à très bas (Figure 10).

Il est à noter l'intégration de nouveaux piézomètres de suivi par le SDeau50 afin d'améliorer le suivi des ressources sur son territoire.

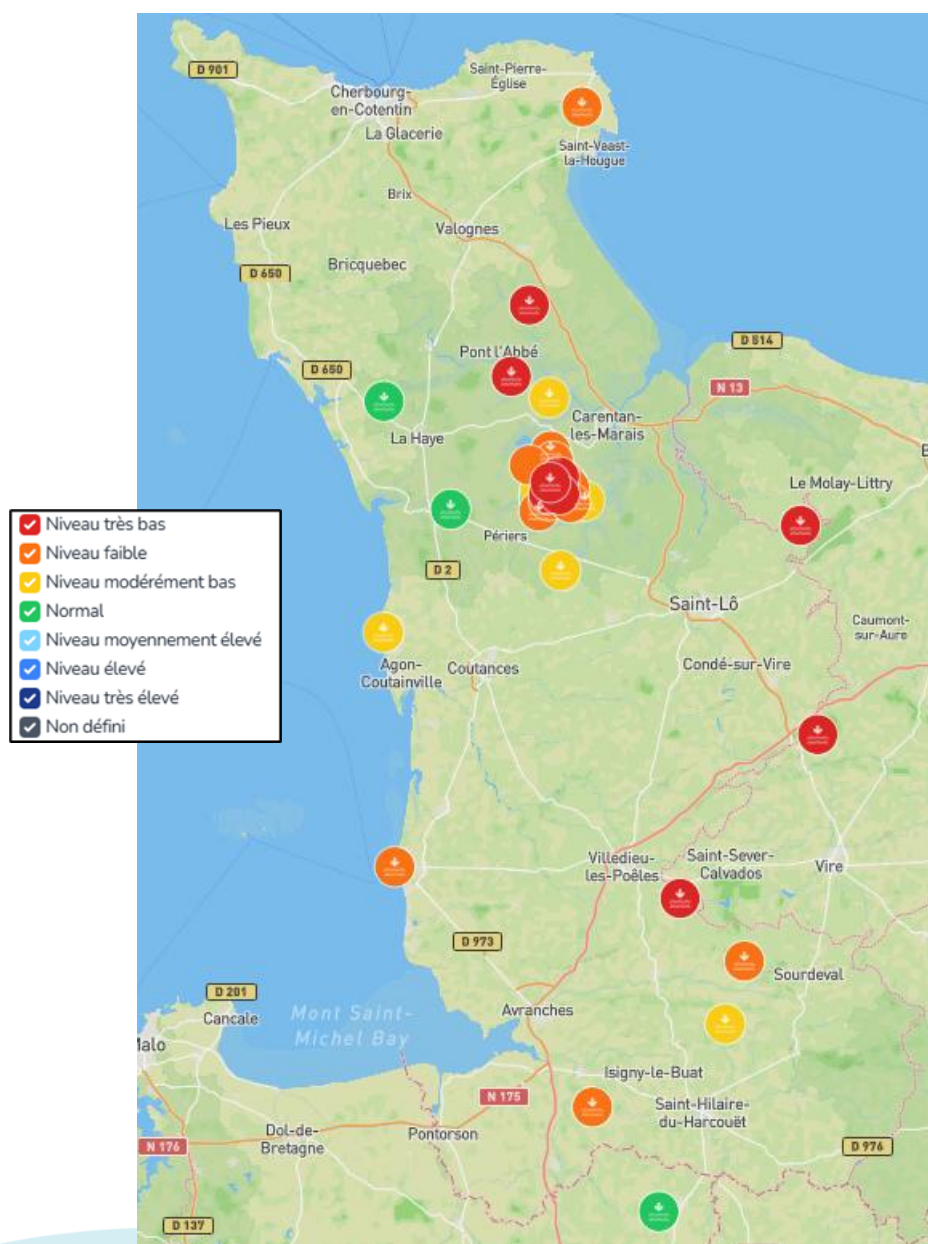
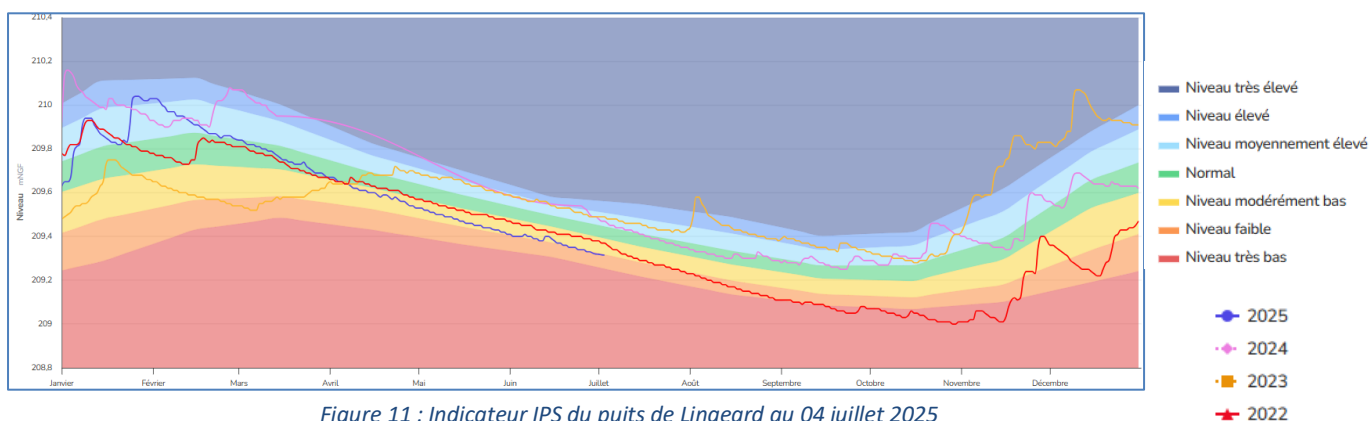
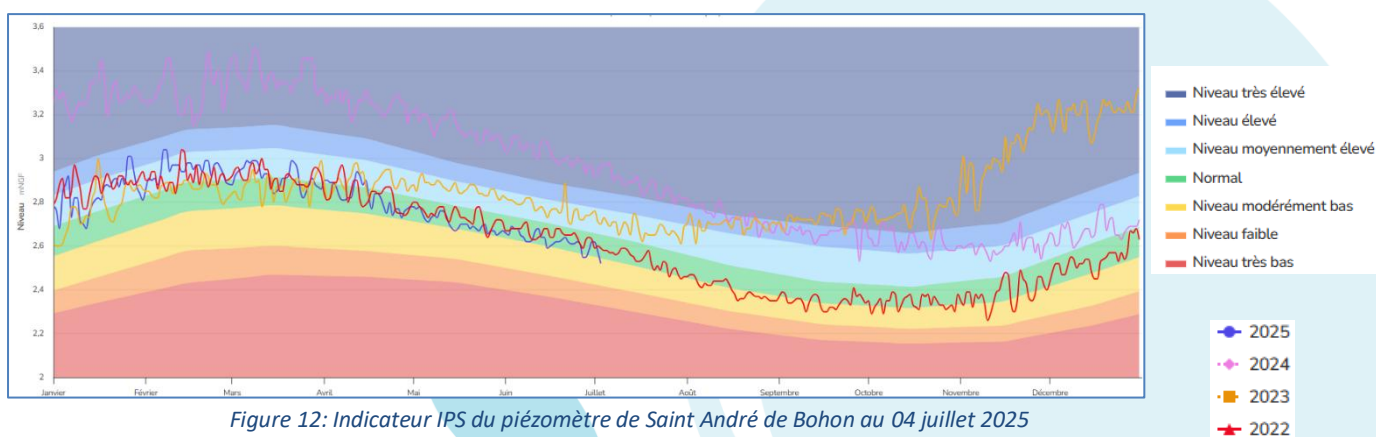


Figure 10 : Indicateur IPS des piézomètres dans la Manche au 04 juillet 2025

Pour les nappes réactives, en domaine de socle, comme dans le tiers sud du département, les précipitations, bien que parfois importantes, intervenues ponctuellement durant le mois de juin n'ont eu aucun impact et les niveaux ont continué à baisser pour atteindre des niveaux modérément bas à faibles, avec des valeurs inférieures à 2022 (Figure 11).



Dans les nappes plus inertielles, en domaine sédimentaire, comme dans le centre Manche, les niveaux ont, là aussi, continué à baisser mais la situation est moins défavorable (Figure 12).



Conclusion générale

La saison de recharge (septembre 2024 à mars 2025) de l'année hydrologique 2024-2025 prématurément stoppée dès la fin du mois de janvier explique que les nappes d'eaux souterraines continuent à se vidanger en ce début de mois de juillet.

Les pluies ponctuelles enregistrées en début, milieu de mois et plus récemment ont permis un rebond des débits des cours d'eau impactés fortement par 4 mois de déficit pluviométrique. Mais ce rebond, bien que parfois important, est de courte durée à l'image des précipitations de type orageuses. Les débits sont globalement en train de baisser. Sans précipitations efficaces à venir comme l'indiquent les prévisions météorologiques, les niveaux pourraient rapidement atteindre de nouveau des valeurs critiques.

Avec une situation parfois encore moins favorable qu'en 2022 (années de sécheresse extrême) à la même époque, une grande vigilance sur l'état des ressources en eau. reste donc de mise.

Sources

L'ensemble des données brutes proviennent de différentes sources :

- Pluviométrie : Météo France
- Stations de jaugeage : DREAL
- Piézomètres : BRGM et SDeau50

Le traitement de ces données est réalisé par le logiciel EMI développé par IMAGEAU.

L'analyse de ces données et indicateurs est réalisée par le SDeau50.

Glossaire

IPS : L'Indicateur Piézométrique Standardisé (IPS) est un mode de calcul permettant de qualifier l'écart à la moyenne des niveaux piézométriques d'une chronique. L'IPS représente l'évolution mensuelle du niveau piézométrique, au droit d'un point d'eau, comparativement aux mêmes mois des années antérieures. Autrement dit, il permet de positionner le niveau piézométrique moyen mensuel par rapport à ceux de l'ensemble de la série.

Si les conditions d'application d'une approche probabiliste sont valides, il est possible d'exprimer l'IPS au travers de périodes de retour du niveau moyen mensuel observé sur un point d'eau : du plus sec (représenté en rouge) au plus humide (représenté en bleu). Lorsque l'on souhaite calculer l'IPS d'un mois, 15 années (soit 15 mois) de données sont requises au minimum. (Source ADES).

Qualification des niveaux	Période de retour
Niveaux très hauts	> 10 ans humide
Niveaux hauts	entre 5 ans humide et 10 ans humide
Niveaux modérément hauts	entre 2.5 ans humide et 5 ans humide
Niveaux autour de la moyenne	entre 2.5 ans humide et 2.5 ans sec
Niveaux modérément bas	entre 2.5 ans sec et 5 ans sec
Niveaux bas	entre 5 ans sec et 10 ans sec
Niveaux très bas	> 10 ans sec